

# CGT- FINANCES LOIRET

## DECLARATION LIMINAIRE CDAS DU 18 FEVRIER 2011

Madame la Présidente,

Le mouvement social 2010 a rassemblé pendant plusieurs mois des millions de personnes, de toutes catégories et de toutes générations confondues. Même si ce gouvernement a fait passer son projet de réforme des retraites en force, l'importance de cette mobilisation et son soutien massif par l'opinion publique montrent le rejet de cette réforme injuste, plus particulièrement pour les femmes et la jeunesse, et plus largement le rejet d'une société de plus en plus inégalitaire.

Ainsi, les salariés ont exprimé leurs revendications d'un nouveau partage des richesses et d'une véritable reconnaissance du rôle et de la place du travail.

Les agents des finances se sont massivement mobilisés et inscrits dans ces processus d'actions, en exigeant aussi et fortement que leurs conditions de vie au et hors du travail soient significativement améliorées. C'est pourquoi la question de l'action sociale est, entre autre, au cœur de leurs revendications.

La stabilisation et la réévaluation des budgets, même si cela demeure insuffisant, sont à mettre au crédit de la mobilisation des personnels et de leurs représentants.

Nous avons acté que trois postes budgétaires ne sont pas soumis au gel budgétaire, la petite enfance, la protection sociale complémentaire et les crédits consacrés au budget d'initiative locale, mais la Fédération des Finances CGT demande que l'ensemble du budget de l'action sociale ne soit pas soumis à réserve budgétaire.

Nous tenons à signaler que la l'action sociale vers les retraités est la grande absente des orientations de l'action sociale ministérielle. A nos yeux, la question de la dépendance doit être mise sur la table et négociée.

Concernant la restauration collective, alors que celle-ci voit son budget en baisse, la circulaire ministérielle recommande l'introduction des denrées Bio, qui entraîne un surcoût. En conséquence nous demandons la prise en charge de cette dépense supplémentaire.

Comme chaque année nous demandons une revalorisation substantielle de la subvention interministérielle et du montant du ticket restaurant.